

PRODUCTEUR

Entre **Philippe Fourmet**
 « Le Pain de Pierre »
 1 rue Jean Michelet
 91510 LARDY

dit "le producteur"

ABONNÉ(E)

Et
Nom et Prénom
 Adresse
 Téléphone
 Adresse mél

dit "l'abonné(e)"

OBJET ET EXPOSÉ DU CONTRAT

Déterminer les modalités et les conditions de l'engagement des parties signataires pour l'achat d'une part de production en vue de soutenir son exploitation céréalière.

Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et les engagements définis dans la charte des AMAP et dans les statuts et le règlement intérieur (voir site web) de l'association "Le Panier de la Tour Penchée" :

L'ABONNÉ(E) à jour de sa cotisation de l'année civile en cours. PREFINANCER la production,
PRENDRE SA PART un jeudi par mois.
 (ou à procéder à son remplacement en cas d'impossibilité),
ASSUMER les imprévus liés à la production,
ÊTRE SOLIDAIRE du producteur.

LE PRODUCTEUR partenaire
LIVRER DES PRODUITS de qualité,
ÊTRE PRÉSENT lors des distributions,
INFORMER sur le mode de fixation des prix, ses méthodes de travail, sa situation financière, ses projets, les difficultés de la ferme,
ACCUEILLIR les abonné(e)s sur sa ferme,
ADHÉRER au réseau AMAP Ile-de-France.

En cas de situation exceptionnelle (catastrophe climatique...) les conditions d'application de ce contrat pourront être revues lors d'une AGE spécifique à cette situation, réunissant les membres du bureau, l'aariculteur et tous les membres de l'association.

PARTAGE

Distribution a l'Espace sportif Blériot
 au 2 avenue des meuniers ou à
 L'Espace Waldeck Rousseau
 Allée du Dr Bourgeois
 91150 ETAMPES

JEUDI
 Une fois
 par mois

De 18 h 15
 à 19 h 30

Premier partage : 19.11.20
 Dernier partage : 16.09.21

Je choisis (Cochez votre choix)

1 chèque 2 chèques Montant de chacun des chèques : _____ €

Je m'abonne Veuillez remplir le tableau ci-dessous.

PAIEMENTS

	Emetteur – N° chèque	Montant
1 ^{er}		
2 ^{ème}		
TOTAL		

Chèque(s) à l'ordre Le pain de Pierre
 tous datés de la date de signature du contrat.

ENGAGEMENT ET TARIF

Produits	Quantités commandées 2020-2021									TARIFS				
	12 novembre 20	10 décembre 20	21 janvier 2021	18 février	18 mars	15 avril	28 mai	10 juin	1 juillet	16 septembre	TOTAL	Prix TTC au kilo	Quantité	Montant de la commande
Blé bis T80 5kg demeter											13.00			
Petit épeautre demeter											6.50			
Seigle 1kg demeter											3.00			
Sarrasin 1 kg bio											4.90			
MONTANT TOTAL DU PREFINANCEMENT														

L'ABONNÉ(E)
Précédé de la mention "lu et approuvé"

DATE

LE PRODUCTEUR
Précédé de la mention "lu et approuvé"

DATE

Je change le monde ! en devenant AMAPien(ne)

Manger de bons aliments bios locaux en consommant responsable, mais aussi s'inscrire dans un vaste mouvement global de pratiques et d'idées.

**Si je ne l'ai pas encore fait
j'adhère pour l'année civile 2021**

A partir du site web lepanierdelatourpenchee.org
j'imprime et je complète :
- le bulletin d'adhésion pour l'année civile en cours 2020
(1 exemplaire),

20 €

Si je suis nouvel adhérent j'imprime et je complète :
- le règlement intérieur (1 exemplaire).
Je le donne lors d'une distribution (pas d'envois postaux),
accompagné d'un chèque à l'ordre de **l'Association Le
Panier de la Tour Penchée.**

Je m'abonne

Je choisis l'abonnement qui me correspond (en nombre illimité) suivant les contrats proposés par l'AMAP.

**AUCUN ABONNEMENT N'EST POSSIBLE
SANS ADHÉSION PRÉALABLE
A L'ASSOCIATION.**



**“Le Panier de la Tour Penchée”
AMAP en Pays Etampois**

site web : lepanierdelatourpenchee.org
mél : panier.tourpenchee@gmail.com

**CONTRAT
ENGAGEMENT
SOLIDAIRE
2020-2021**



FARINES

**“Le Panier de la Tour Penchée”
AMAP en Pays Etampois**

site web : lepanierdelatourpenchee.org
mél : panier.tourpenchee@gmail.com